

# **Archéologie préventive**

**SGPA-CGT SUD-CULTURES-SOLIDAIRES SNAC-FSU SNAC-FO CFDT-CULTURE**

## **Assemblée générale**

**du 9 octobre 2008 au siège de l'Inrap**

**à PARIS**

**Pour le vote de la grève le jeudi 9 octobre 2008  
pour le maintien du siège de l'Inrap à Paris :**

**Présents : 69**

**Pour : 69**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**La grève a donc été votée à l'unanimité.**

Paris, le 9 octobre 2008

Les agents de l'Inrap en grève ce jour et réunis à la base de Sennecey-lès-Dijon confirment leur soutien à leurs collègues du siège face au projet arbitraire de délocalisation du siège de l'établissement.

Ils dénoncent :

- **L'arbitraire de cette décision** prise non pas en vue d'un meilleur aménagement du territoire mais pour satisfaire l'intérêt de quelques élus.
- Les **conséquences sociales** d'une telle délocalisation pour nos collègues du siège, notamment pour les personnels les plus fragiles.
- La **désorganisation** que tout le monde subira (administratifs comme opérationnels, « provinciaux » comme « parisiens ») dans de telles circonstances.
- Les **risques qu'une restructuration** de l'Inrap ne s'immisce derrière ce projet, en donnant encore plus de pouvoirs aux directions interrégionales, en renforçant le poids politique des Préfets dans les décisions archéologiques induisant de **fortes disparités régionales**.

**En lieu et place de décentralisation et d'aménagement du territoire, ce projet n'est que le prétexte à une marche forcée vers la RGPP, c'est-à-dire la destruction organisée et programmée des services publics.**

# **Assemblée Générale**

## **Saint-Cyr-en-Val (Région Centre)**

Le 9 octobre 2008 à 9h00

Après avoir débattu, les 26 agents réunis en assemblée ce jour au Centre de Recherche Archéologique ont convenu de déclarer que :

- Une délocalisation du siège ce serait déstabiliser la structure de l'établissement, désorganiser les services, mettre en péril l'organisation de l'archéologie préventive nationale. Une fois de plus c'est bien notre mission de service public qui est remise en cause !
- Une délocalisation du siège ce serait paralyser l'Institut par les contraintes d'un déménagement. L'institut est encore jeune sa stabilisation doit primer sur les préoccupations politico-politiques.
- Une délocalisation du siège ce serait un coût financier énorme, la réorganisation du système informatique par exemple.
- Une délocalisation du siège ce serait la mise en œuvre d'une décision totalement arbitraire prise à la hâte pour soit-disant compenser les conséquences funestes de la Révision Générale des Politiques Publiques.
- Une délocalisation du siège ce serait également une catastrophe sur le plan social. L'ensemble du personnel administratif ne pourrait effectivement envisager un déménagement. Il est bien évident que ce sont ceux qui mettent en œuvre concrètement le fonctionnement de l'Institut qui en pâtiront les premiers alors qu'ils détiennent la connaissance des dossiers, des procédures et de la dynamique de l'archéologie préventive au niveau national.

**Pour toutes ces raisons les agents réunis  
sont contre la délocalisation du siège.**

**L'Inrap et ses agents doivent déjà faire face  
à suffisamment de difficultés sur le plan des  
moyens et dans l'exercice de leurs missions.**

**NON NON et NON**

**A**

**LA DELOCALISATION !!!!**



**SGPA USPAC CGT**  
**SYNDICAT GÉNÉRAL DES PERSONNELS DU SERVICE PUBLIC**  
**DE L'ARCHÉOLOGIE / SECTION LORRAINE**

Metz, le 9 octobre 2008

Les agents Inrap de Metz se sont réunis en assemblée générale lundi 6 octobre et ce jeudi 9 octobre dans le cadre du préavis de grève relatif à la délocalisation du siège de l'Inrap. Ils s'opposent formellement à ce projet et sur les 16 agents réunis, 10 ont voté la grève (6 abstentions). Ils estiment que les conséquences négatives sont de deux ordres :

- **social** : la délocalisation du siège obligerait 130 agents à quitter la région où ils sont installés en répercutant les conséquences sur autant de familles. C'est la vie même des agents du siège qui pâtirait d'une mesure prise sans aucune discussion ni évaluation des enjeux. Par ailleurs, l'objectif annoncé de compensation de la perte des emplois suite à la refonte de la carte militaire est utopique tandis que la casse de l'Inrap aurait elle bel et bien lieu.

- **organisationnel** : l'Inrap est un établissement récent dont la construction n'est pas encore achevée. Procéder à une délocalisation entrainerait inévitablement un ralentissement et une inertie temporaires dans son fonctionnement qui ne peut que nuire à l'activité archéologique sur l'ensemble du territoire. La reconstitution des services, 90% des agents du siège ayant annoncé qu'ils ne déménageraient pas, serait un formidable gâchis des compétences accumulées depuis la création de l'Institut, et nuirait durablement aux missions scientifiques et aux services administratifs du siège et des régions. L'éloignement de fait des ministères de tutelle avec lesquels l'Inrap travaille aurait des conséquences graves pour son maintien et son renforcement. Institut jeune, la proximité avec les interlocuteurs politiques est indispensable pour consolider l'Inrap comme établissement public de recherches. On ne peut ici s'empêcher de penser que cette manœuvre de déstabilisation de l'Inrap n'est pas innocente de la part d'un gouvernement qui ne jure que par le développement de la concurrence et le retrait de l'engagement de l'état dans les missions de services publics.

Les agents de Metz réaffirment donc leur soutien aux agents du siège et ils prennent aujourd'hui contact avec le préfet de Lorraine pour l'entretenir du projet de délocalisation.

# **Communiqué de l'AG de Cesson-Sévigné**

**25 agents de la DIR et de la base de Cesson-Sévigné se sont retrouvés en assemblée générale ce matin pour débattre du projet de délocalisation du siège de l'Inrap**

**Les agents expriment leur soutien et leur solidarité à leurs collègues du siège et exigent le retrait de ce projet néfaste tant du point de vue social que de celui de l'organisation et du fonctionnement de l'établissement.**

**Ils se réservent la possibilité d'actions dans les jours qui viennent pour s'opposer, aux côtés de leurs collègues du siège, à ce projet funeste.**

**Le 9 octobre 2008**

# AG CENTRE ARCHÉOLOGIQUE DE TOURS

25 agents présents

Après un long exposé des arguments sur les problèmes de fonctionnement de l'Institut qu'entraînerait la délocalisation du siège de l'INRAP, les agents dénoncent l'arbitraire de la méthode qui est inacceptable. L'absence de dialogue est révoltante. Les motivations sont plus qu'obscures. Est-ce une volonté de déstabiliser un peu plus la structure et montrer à ses déjà trop nombreux détracteurs que l'institut ne fonctionne pas ? L'INRAP doit pouvoir achever sereinement sa construction.

Les agents on décidé de s'opposer à la délocalisation du siège

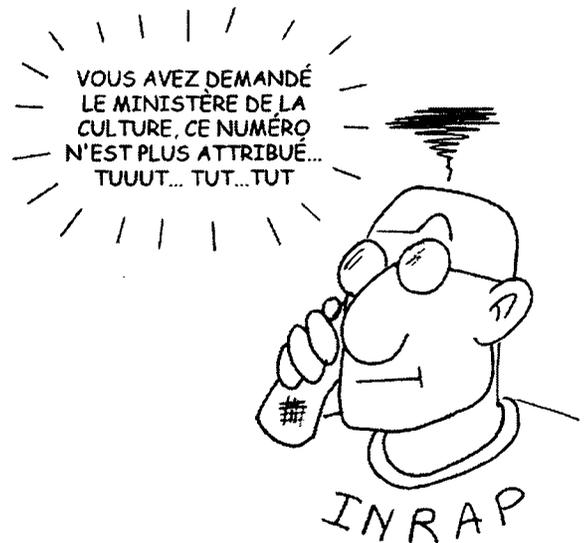
19 votants  
18 contre  
1 abstention  
0 pour

Les agents se prononcent pour un soutien de leurs collègues du siège,

19 votants  
18 pour  
1 abstention  
0 contre

Le budget ne correspond pas à la réalité des besoins et ne nous permet pas de remplir nos obligations légales de service public de l'archéologie liées à l'aménagement du territoire. Le manque de moyens alloués à l'établissement entraine des dysfonctionnements lourds dans les opérations et le quotidien des agents. Ce problème est récurrent pendant le dernier trimestre de l'exercice budgétaire.

A quand une vraie réflexion de fond avec nos tutelles pour le financement d'une vraie Archéologie Nationale normale à défaut d'ambitieuse ? (Youhou il y a quelqu'un ?)



Sur le repyramidage, les agents réaffirment leur volonté de voir les organismes de tutelles tenir enfin leurs engagements. Tout retard supplémentaire n'est plus tolérable dans le contexte actuel. Nous continuons à assumer des missions surclassées par rapport à nos catégories pour le bon déroulement du service, sans aucune reconnaissance. Cette forme de pénibilité morale entraine une démotivation grandissante des agents.

Le manque chronique de moyens ajouté à la lassitude générale aggrave la pénibilité physique spécifique à notre métier. Il devient urgent de demander une reconnaissance des aspects usants de cette profession de terrain. Quid de l'indemnité pour travaux dangereux, insalubres, incommodes ou salissants ? A quand une réflexion sur des critères de pénibilité pour des départs anticipés à la retraite à l'INRAP ?

**Arrêtez de briser nos efforts et notre travail, nous ne nous contenterons plus du mépris de nos tutelles comme seule réponse à nos attentes. Stop au démantèlement de notre trop jeune structure.**

Chartres, le 09/10/08

Neuf agents du centre archéologique Inrap de Chartres se réunissent ce matin dans le cadre d'une information syndicale.

La délocalisation du siège soulève de nombreuses interrogations :

Le prétexte de la délocalisation du siège à Metz est-il vraiment le remplacement des effectifs militaires ?

Les agents s'inquiètent du sort des collègues du siège qui ne pourraient pas déménager.

Qui financerait ce déménagement couteux ? L'Inrap ou le ministère ?

Les agents prédisent des dysfonctionnements des services centraux pendant une bonne année, mal venus alors que l'Inrap est encore en construction.

Les agents s'inquiètent, au vu de leur expérience personnelle, des conditions d'un déménagement aussi important que celui du siège.

Ce sujet important ne doit pas oblitérer les autres problèmes en suspens : repyramidage, revalorisation des salaires et des indemnités de déplacement, conditions de travail.

COMMUNIQUE de la section **CGT des Pays de La Loire** le **09 octobre 2008**

Conscients du fait qu'un risque de délocalisation du Siège de l'INRAP, tout autant d'ailleurs que celui de certaines bases en région, nuira au bon fonctionnement de notre établissement, les agents désapprouvent un projet destabilisant pour une structure encore récente, isolant des tutelles ministérielles et partenaires scientifiques et ne tenant pas compte de l'aspect humain.

---